

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
 HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20  
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
 PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.  
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
 RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

Cahors, 27 Octobre.

Fidèles à la ligne de conduite que nous avons suivie dans les élections, nous serons heureux de l'apaisement et de la conciliation qui sont si nécessaires au pays. D'après les renseignements particuliers que nous recevons de Paris, cette politique finira par triompher. La majorité arrive des départements à Paris avec des idées de lutte acharnée; mais les esprits sérieux et réfléchis comprennent autrement les devoirs de l'heure actuelle, et nous savons que des conseils de prudence sont donnés aux membres trop exaltés de la gauche.

L'entente peut se faire et doit se faire dans la Chambre des députés. Il faut que, sous une forme ou sous une autre, après les luttes passionnées de la vérification des pouvoirs, les modérés de la gauche et de la droite se mettent d'accord, soit pour la constitution d'un Cabinet d'affaires, soit pour la formation d'un ministère centre-gauche et centre droit, qui trouveront pour adversaires les bonapartistes et l'extrême-gauche. L'un des organes du centre droit, le *Moniteur universel*, qui, à toujours désiré cette solution depuis bien longtemps, croit qu'elle présente des chances sérieuses. De son côté, le *Soleil*, dont on connaît les relations avec les princes de la famille d'Orléans, publie l'article suivant :

De quelque façon qu'on juge la volonté du pays, on doit s'y résigner. Il est le maître de ses destinées. S'il se trompe, l'avenir le lui montrera. Un jour, il changera peut-être d'opinion. Jusque-là, il faut accepter ses décisions.

Qu'y a-t-il à faire pour se ranger sans péril, sans secousse, sans trouble, sans reproche, à l'avis de la France?

Une seule chose, à la fois très simple et assez délicate.

Il faut rentrer complètement dans les traditions du régime parlementaire, qui est au fond de la Constitution, qui est dans l'esprit et dans la lettre de cette loi fondamentale du pays.

Il faut enfin renoncer à assimiler entièrement une République unitaire comme la République française à une République fédérative comme la République américaine, où le gouvernement exécutif trouve un double contre-poids dans l'autorité des États et dans les prérogatives du Sénat.

Nous comprenons tout ce qu'il en doit coûter au Maréchal-Président de se séparer de ses ministres du 17 mai. Nous lui dirions même de ne pas les sacrifier, s'il devait persister à faire du gouvernement personnel, car il n'en trouvera ni de plus intelligents, ni de plus dévoués pour le suivre dans cette voie.

Mais là est justement la question.

Persévérer dans les pratiques du gouvernement personnel, au lieu de rentrer dans les voies du gouvernement constitutionnel, c'est marcher de gaieté de cœur à un choc inévitable et terrible.

Comme il est plus facile et plus simple, et, en même temps, plus sage et plus patriotique, de revenir à l'esprit de la Constitution et de former un ministère, selon les règles du régime parlementaire !

Le Maréchal-Président a usé de son droit de dissolution, qui est l'une de ses principales prérogatives. Il lui reste à user de son droit de changer et de choisir ses ministres, ce qui est encore l'une de ses attributions les plus hautes. Où devra-t-il les prendre? sur quels bancs du Sénat et de la Chambre devra-t-il les aller chercher? C'est ce

que nous n'avons pas à lui indiquer.

Nous n'avons qu'un vœu à formuler, c'est que le nouveau ministère couvre le Maréchal-Président devant le Parlement et le couvre suffisamment pour que le fonctionnement normal et régulier de la Constitution ne se heurte plus à aucune apparence de gouvernement personnel.

Ce nouveau ministère garderait-il longtemps la majorité? C'est ce dont il n'y a pas à se préoccuper outre mesure. Tant qu'il l'aurait, il gouvernerait. Quand il la perdrait, on le remplacerait. Après un second, s'il le faut, il y en aurait un troisième, puis un quatrième.

Mieux vaut l'instabilité des cabinets que l'instabilité des présidents; mieux vaut une succession de crises ministérielles qu'une série de crises constitutionnelles; mieux vaut l'émotion dans le Parlement que la France en révolution.

Le Sénat doit, à l'ouverture de la prochaine session, mettre à son ordre du jour l'élection de quatre sénateurs inamovibles.

Quelques journaux prétendent que les noms des candidats de la droite ne sont pas encore définitivement choisis. C'est une erreur, du moins pour deux d'entre eux. Suivant la règle qui a été appliquée aux élections sénatoriales par la majorité de la haute Chambre, le premier siège vacant était déjà assuré, à la fin de la dernière session, à l'honorable général de Chabaud-Latour et le second à M. Lucien Brun.

Plusieurs candidats ont été désignés pour le troisième siège, et l'on citait parmi eux M. le général Vinoy. Quant au quatrième siège, le nom de l'honorable M. de Greiffulhe semblerait devoir rallier tous les suffrages de la majorité.

De la sorte, dans le cas où ces candidats seraient élus, il y aurait en plus au Sénat trois royalistes et un bonapartiste mitigé. Quand on se rend compte de l'échec de l'Empire devant le suffrage universel, dans les élections du 14 octobre, on doit reconnaître que la majorité du Sénat prépare la désignation de ses candidats conformément au résultat de ces élections en ce qui le concerne.

Les républicains ont obtenu la majorité sur les impérialistes et les royalistes réunis dans cinquante-six départements sur quatre-vingt-six.

Les impérialistes ne sont en majorité sur les républicains et les royalistes réunis que dans sept départements : Charente, Charente-Inférieure, Corse, Gers, Landes, Lot et Manche.

Les royalistes ne sont en majorité sur les républicains et les impérialistes réunis que dans quatre départements : Hautes-Alpes, Haute-Loire, Mayenne, Morbihan.

Un plébiscite, pour le rétablissement de l'empire, donnerait aujourd'hui 1,849,468 oui contre 5,995,306 non.

Et c'est avec ce mot de plébiscite ou d'appel au peuple, qu'on met le département du Lot en révolte morale, mais très nette et très déclarée, contre le sentiment de la France!

L'Univers s'occupe des manœuvres électorales, et il reproche amèrement aux bonapartistes de la Charente de s'être dérangés de toute solidarité avec la religion. M. Laroche-Joubert, candidat bonapartiste à Angoulême, s'est targué d'avoir obtenu du Maréchal, la grâce de cultivateurs condamnés pour avoir profané l'église de Brie. L'Univers s'indigne de ce fait : « La France, dit-il, va apprendre que le gouvernement vient, à la veille des élections, au moment même où l'ordre religieux, politique et social est battu en brèche de toutes parts avec une violence inouïe, d'ouvrir toutes grandes les portes de la prison à des malfaiteurs de la pire espèce, à des briseurs de croix. Ce fait en dit long et se passe de commentaires. »

Tandis que les bonapartistes de la Charente captaient les suffrages par de tels moyens, que faisaient les candidats bonapartistes du Lot? Ils se frappaient la poitrine comme de bons chrétiens, et on ne parlait autour d'eux que de leurs pieuses résolutions.

Au même moment, une autre variété de l'espèce Ratapail, le citoyen Jules Amigues, ce journaliste de Paris, fort apprécié sous la Commune, cet ami et glorificateur de Rossel, se distinguait à Lille, par une candidature ultra-démagogique, et par des propos démagogiques qui dépassent les plus beaux jours du socialisme de 1848.

On voit que l'Empire réserve à chaque région une politique particulière, et qu'en résumé il présente à la France un bouquet mêlé de coquelicots et de fleurs de lys.

### Manifeste des gauches sénatoriales.

Les bureaux des gauches du Sénat adressent aux électeurs le manifeste suivant :

« Electeurs,  
 » Le scrutin du 14 octobre est une grande victoire pour la République.

« Vos anciens députés sont rentrés en immense majorité dans la chambre nouvelle, où ils assurent au parti national une prépondérance incontestée.

« Dans quelques jours — dans quelques jours seulement — vous verrez se produire les résultats de la victoire. Le gouvernement du 16 mai, condamné par la nation, n'affrontera pas la réunion de vos représentants; mais cette réunion n'aura lieu que le 7 novembre, et les ministres, qui entendent à leur façon leur dignité personnelle, paraissent résolus à fatiguer jusqu'au bout la patience du pays.

« Il leur sera donc donné de présider encore, avec le concours de leurs fonctionnaires, au second tour de scrutin qui aura lieu le 28 octobre, enfin, trois jours avant leur chute, le 4 novembre, ils feront procéder de même aux élections pour le renouvellement par moitié des conseils généraux et des conseils d'arrondissement.

« Electeurs républicains,

« L'importance des élections aux conseils généraux et aux conseils d'arrondissement ne doit pas vous échapper. Indépendamment des intérêts considérables qui se débattent dans les assemblées départementales, songez qu'en nommant des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement vous nommez des électeurs sénatoriaux. Songez que les sénateurs des départements sont renouvelables

par tiers, et que le renouvellement du premier tiers aura lieu au mois de décembre 1878. Songez enfin, que, sur les soixante-treize sénateurs qui composent actuellement ce premier tiers, il s'en trouve cinquante-et-un qui ont voté la dissolution de la Chambre des députés, quatre qui se sont abstenus, et dix-huit seulement ayant voté contre. Vous savez à combien peu de voix tient la majorité dans le sénat. Un renouvellement du premier tiers dans le sens favorable à la République, aurait pour résultat certain de mettre l'esprit de cette assemblée en accord avec celui de la Chambre des députés et d'éloigner pour un long avenir toutes chances de conflits.

« Vous irez donc au scrutin du 4 novembre. Pas plus d'abstentions qu'au 14 octobre. La pression officielle s'exercera sans doute avec la même fureur. Qu'elle vous effraie moins encore; le terme est plus proche. Après cette seconde défaite, il ne restera plus au ministère du 16 mai que des comptes à rendre.

» Paris, le 23 octobre 1877.

Les membres des bureaux des gauches du Sénat :

» Pour le centre gauche : Bertauld, président; Calmon, Gilbert-Boucher, vice-présidents; comte Rampon, Foucher de Careil, membres du bureau.

» Pour la gauche républicaine : Arago président; Le Royer, vice-président, Duclerc, Hérolid, Lucet, Malens, Salneuve, membres du bureau;

» Pour l'Union républicaine : A Peyrat, président; Victor Hugo, Crémieux, Scheurer-Kesner, membres du bureau. »

### INFORMATIONS

Le Pays n'admet pas que le ministère du 16 mai ne soit plus possible. Il ne comprendrait son renvoi que si on devait lui donner pour successeurs neuf généraux de division.

Le Pays dément le bruit relatif à la retraite du général Berthaut.

On annonce pour demain une réunion chez M. Louis Blanc, des députés de l'extrême gauche présents à Paris.

Le conseil des ministres s'est réuni jeudi à l'Élysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon.

Il est fortement question, s'il faut en croire divers journaux, de l'option de M. Grévy pour le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Toutes les nouvelles relatives aux candidatures qui surgiraient dans cet arrondissement, sont donc prématurées.

La reine Pomaré est morte subitement, le 17 septembre dernier, et son fils Arxane, a été proclamé roi des Îles de la Société.

Plusieurs journaux prétendent que les élections municipales seraient fixées au 11 novembre prochain, mais cela paraît peu probable, car le 11 novembre est la date à laquelle devront avoir lieu les scrutins de ballottage des élections pour les conseils généraux.

Le tribunal correctionnel de Marseille a condamné, le gérant de la *Jeune République* à 400 francs d'amende et 15 jours de prison,

pour outrage à un magistrat de l'ordre judiciaire en exercice et à l'occasion de ses fonctions.

Le prince Serge de Leuchtemberg qui était à l'armée du czarévitch, vient d'être tué d'une balle au front, dans une reconnaissance.

On annonce, pour la semaine prochaine, une réunion privée dans laquelle M. Gambetta prononcerait un nouveau discours. Cette réunion aurait lieu au Cirque Américain de la place du Château-d'Eau.

M. Faye, membre de l'Institut, inspecteur général de l'instruction publique (enseignement secondaire), est nommé inspecteur général de l'instruction publique (enseignement supérieur) ordre des sciences, en remplacement de M. Le Verrier, décédé.

M. Fernet, inspecteur de l'Académie de Paris, est nommé inspecteur général de l'instruction publique (enseignement secondaire) ordre des sciences, en remplacement de M. Faye, appelé à d'autres fonctions.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Arrêté du Préfet concernant le renouvellement de la 2<sup>e</sup> série du conseil général et des conseils d'arrondissement.

Article 1<sup>er</sup>.

Sont convoqués à se réunir le 4 novembre 1877, savoir :

Les électeurs des cantons de Castelnau, Catus, Limogne, Bretenoux, Cajarc, St-Céré, Labastide-Murat, Martel et St-Germain, pour élire un membre du Conseil général et un membre du Conseil d'arrondissement ;

Les électeurs des cantons de Lauzès, Luzech, Montcuq, Lacapelle-Marival, Gourdon et Payrac, pour élire un membre du Conseil général ;

Et les électeurs des cantons de Cahors (Sud), Cazals, Puy-l'Evêque, Figeac (Est), Gramat et Salviac pour élire un conseiller d'arrondissement.

La population du canton de Lacapelle-Marival étant supérieure à celle du canton de Figeac (Est), le canton de Lacapelle-Marival aura à élire un deuxième conseiller d'arrondissement ; le canton de Figeac (Est) n'élira qu'un seul conseiller d'arrondissement.

Article 2.

Le scrutin sera ouvert ledit jour 4 novembre, à 7 heures du matin, et clos le même jour, à six heures du soir.

Article 3.

MM. les Sous-Préfets et les Maires du département sont chargés d'assurer l'exécution du présent arrêté.

A Cahors, le 17 octobre 1877.

Le Préfet du Lot,

C<sup>te</sup> DE CALLAC.

On nous communique une Adresse de MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour aux électeurs qui les ont nommés. Voici ce petit morceau de littérature fugitive :

A NOS ELECTEURS

Vous avez parlé. En dépit des efforts dirigés contre nous, vous avez, par une imposante majorité, approuvé notre conduite. Nous nous en sentons honorés autant que fortifiés.

Nous reprendrons notre poste avec le sentiment de la grandeur de notre tâche et la volonté de justifier votre confiance.

Quels que soient les événements que l'avenir nous prépare, nous continuerons à faire notre devoir, ne nous inspirant que de notre amour du pays et de notre ardent dévouement pour vous.

C. Joachim MURAT, A. de VALON, B<sup>on</sup> DUFOUR.

Ces messieurs s'abstiennent de féliciter le Lot, des tendances bonapartistes que leur élection semble indiquer. Nous leur savons gré de cette réserve. Ils comprennent, sans doute que le nom du Maréchal a été pour beaucoup dans

leur succès, et que, sans l'appui de ce nom, ils auraient eu de singulières difficultés dans une lutte qui eût été égale pour tous les candidats.

Mais au moins, en ayant la sagesse de ne point considérer leurs électeurs comme des soutiens fervents de l'Empire, ils auraient dû avoir une parole de remerciement et de reconnaissance envers le Maréchal. Il est regrettable que cette parole fasse entièrement défaut. Il n'y a pas même une lointaine allusion à l'inattendu et illustre bienfaiteur qui les a protégés. Nous sommes tentés encore, après tout, de louer cette réserve nouvelle. Le Maréchal, probablement, commence à savoir qu'on lui a fait patronner des hommes qui avaient provoqué par leurs votes démagogiques, l'acte du 16 mai et la dissolution de la Chambre.

Ces votes, du reste, sont glorifiés par nos trois députés impérialistes.

« Nous continuerons, disent-ils, à faire » notre devoir... Ah ! vous continuerez. Cela veut dire évidemment que vous allez vous prononcer une deuxième fois pour la publicité des séances des conseils municipaux, et pour l'abrogation des lois qui protègent les souverains étrangers, afin de réserver à l'empire, au milieu de l'effarement public, la triste chance d'un pis-aller acceptable.... mais qui ne sera jamais accepté. Avec de pareilles intentions, il devient de plus en plus manifeste que ces trois messieurs n'avaient point à parler du Maréchal, qui n'entend point de cette oreille-là...

Du reste, le mot le plus édifiant de l'Adresse est celui dans lequel les trois représentants parlent des efforts dirigés contre eux. Pauvres victimes, doux et innocents agneaux, ils ont été affichés sur papier blanc, colportés, tambourinés, officiellement escortés, et ils se plaignent ! fallait-il donc que les commissaires de police et les gendarmes, voisins des salles où l'on votait, prissent au collet les électeurs assez osés pour ne pas courber la tête devant les adhérents de la dynastie du partage de la France ?

Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, sur le rapport de M. le directeur des Beaux-Arts, vient de décider qu'un certain nombre de portraits ou bustes de célébrités contemporaines seraient placés dans les galeries du musée de Versailles. Cette décision est conforme à l'esprit qui a présidé à la création de notre grand musée historique national où des places devaient être réservées non-seulement aux illustrations militaires, mais encore aux illustrations civiles de toute espèce, hommes d'Etat, savants, écrivains, artistes, inventeurs, etc., que la France, sans ingratitude, ne saurait tenir à l'écart de cette réunion glorieuse.

Les décisions ministérielles du 30 septembre 1876 et 16 juillet 1877, il est permis aux officiers mis en non-activité de fixer le lieu de leur résidence, sur la simple autorisation de leur chef de corps ou de service et sans l'intervention ministérielle.

Par une décision ministérielle du 17 septembre dernier, cette intervention ne sera également plus exigée en ce qui concerne le paiement de la solde de non-activité ; l'autorisation de résidence accordée par le chef de corps ou de service entraînera de plein droit le paiement de cette solde, sans autre condition que celle de présence dans la résidence régulièrement choisie.

ADMINISTRATION DES POSTES.

A partir du 1<sup>er</sup> novembre 1877, la dernière levée de la boîte du bureau de poste de Cahors qui précède l'expédition des dépêches à destinations de Bretenoux, Catus, Cazals, Dégagnac, Frayssinet-le-Gélat, Frayssinet-le-Goordonnais, Gourdon, Martel, Monfaucon, Payrac, Puybron, Salviac, Souillac, Souceyrac, St-Céré, St-Germain, et Vayrac, aura lieu à 7 heures du soir. A partir du même jour, le sous-agent chargé de la dernière levée des boîtes supplémentaires de la ville, partira du bureau, pour effectuer cette levée, à 6 heures 15 minutes du soir.

Les vigneronns se plaignent amèrement des ravages commis par les grives dans les vignes. Il

paraît que ces oiseaux ont tenu à justifier le dicton fondé sur l'amour qu'ils manifestent envers les raisins mûrs : « saoul comme un grive. » Ces oiseaux intempérants raffolent aussi de vin pur, et on nous cite, en cette grave matière, l'appui du grand Linné. L'illustre naturaliste raconte, en effet, qu'un marchand de vin avait apprivoisé une grive. Celle-ci devint si familière dans l'établissement qu'on la voyait se percher sans façon sur le rebord des verres des consommateurs, et plonger avec délices son bec dans le capiteux breuvage. Elle buvait, elle buvait ! Puis, quand elle n'en pouvait plus, elle s'en allait caver dans un coin son ivresse ornithologique.

Seulement, on ne tarda pas à s'apercevoir que la tête de cette petite pochard ailée se déplumait... Bizarre effet de l'ivresse ! Bientôt elle devint complètement chauve... Ces désordres ne pouvaient se prolonger plus longtemps. On la mit en cage et on la soumit à un régime exclusivement aquatique. Alors, dit Linné, sa tête se rempluma assez promptement...

Avis aux hommes chauves et intempérants !

Le monde des affaires s'est ému, dans ces derniers temps, du retrait de la circulation, par les succursales de la Banque de France, des billets de banque de 100 fr. et certaines chambres de commerce se sont faites l'écho des plaintes soulevées par cette mesure auprès de M. le gouverneur de la Banque.

Nous apprenons que ce dernier vient de répondre aux présidents de ces chambres de commerce qu'ils étaient dans l'erreur, en supposant que le conseil général de la Banque ait la pensée de supprimer le billet de 100 fr.

Il a cru seulement nécessaire d'en réduire la circulation devenue excessive ; mais il désire le faire sans brusque secousse, et c'est pourquoi les succursales ne peuvent donner aujourd'hui cette coupure qu'avec moins de libéralité que par le passé.

Mais, en compensation, le public doit pouvoir se procurer la monnaie d'or en proportion de ses besoins, et les directeurs des succursales ont été invités à faire droit aux demandes de monnaie d'or qui leur seront faites, dans la pensée, d'ailleurs, que les représentants du commerce et de l'industrie ne laisseront pas en souffrance les besoins de la classe ouvrière, en ce qui touche les monnaies d'argent.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 20 au 27 octobre.

Naissances.

- Coudere, Marie-Anne, rue Malique.
- Nouvel, Jules, rue Donzelle.
- Guiraudet, Marie-Antoinette, à Cabessut.
- Second, Alexandre, Coin-de-Lastié.
- Destreil, Auguste, rue du Château.
- Castagné, Charles-Marc, à St-George.

Mariages.

- Bertrand, Pierre-A., et Veyres, J.,-Servaine.
- Tournier, Joseph, et Garrigue, M., Alexandre.

Décès.

- Verdier, M.,-Marie, 3 jours, rue des Boulevards.
- Laparra, Jean, cultivateur 65 ans, à Lacapelle.
- Bénech, Adrienne-Alice, 41 mois, rue Nationale.
- Sembel, Joseph, vigneron, 64 ans, (Cabessut).
- Frézal, Marie, propriétaire, 81 ans Cabessut.
- Bonafous, Jules, 30 jour Fondue-Basse.

CALENDRIER DU LOT. — Octobre.

Jours	SAINTS	FOIRES.
28 Diman.	s Simon.	
29 Lundi.	s Narcisse.	Soturac, Ussel.
30 Mardi.	s Théophile.	
31 Mercr.	s Quentin. v j	Gramat.
1 Jeudi.	TOUSSAINT.	
2 Vend.	C. des Morts.	
3 Samedi	s Marcel.	Cahors, Aynac, Bagnac, Marcellac, Frayssinet-le-Gélat, Rouquayroux, Dégagnac.

Lunaisons du mois d'Octobre.  
 N. L. le 6, à 10 h. 8 du matin.  
 P. Q. le 12, à 3 h. 52 du matin.  
 P. L. le 22, à 7 h. 40 du matin.  
 D. Q. le 29 à 2 h. 30 du matin.  
 Les jours diminuent de 1 h. 45 m.

Pour la chronique locale : A. Layou.

La situation vinicole actuelle, envisagée dans son ensemble et au point de vue du mouvement des affaires, offre à l'observateur une singularité, qui n'a peut-être pas été souvent signalée et que nous devons noter aujourd'hui : c'est la réduction des approvisionnements dans les entrepôts et dans les chais des négociants, d'une part, et de l'autre, le moindre empressement aux achats, qui a succédé, à l'animation fébrile des premiers jours de la campagne de 1877.

En d'autres temps, le commerce démonté, se fût précipité aux vignobles, afin de reconstituer son stock épuisé, et, surtout, afin de s'assurer les sortes les mieux appropriées aux besoins de chaque clientèle ; il y avait lieu de croire qu'il en serait ainsi, cette année particulièrement, car, tous semblaient impatients de sortir d'une période de calme et de langueur qui durait depuis trop longtemps. Un instant, l'activité des transactions, dans le Midi et sur quelques autres points du territoire viticole, a été grande ; mais elle ne s'est pas maintenue au même niveau. Pourquoi cela ?

Il n'est peut-être pas utile d'en rechercher les causes diverses ; car si ces causes devaient subsister pendant un certain temps, leur conséquence, c'est-à-dire un amoindrissement dans l'activité commerciale, persisterait, elle aussi.

On ne peut guère douter que la crise politique que nous traversons ait une part d'influence notable sur l'état des choses vinicoles ; il est à craindre aussi que la crise ne dure plus longtemps que ne le demande le bien des affaires ; voilà donc une cause de dépression, qui va se faire sentir plusieurs mois peut-être.

Toutefois, étant donné les besoins du commerce des vins, qui sont réels et très-grands, les acheteurs pourraient se montrer confiants ou hardis, comme la Bourse, et entamer d'importantes opérations. Mais ils sont arrêtés par l'incertitude au sujet du rendement total de la récolte en vins de 1877, d'abord, puis par les doutes qui s'élèvent touchant la qualité des vins nouveaux, doutes et incertitude qui ne peuvent non plus être éclaircis avant deux ou trois mois.

Il ne faut donc, tout en la regrettant, ni trop s'étonner, ni surtout s'alarmer, d'une accalmie relative des affaires, quoiqu'elle soit un peu inusitée ; elle est commandée par l'état des choses politiques et vinicoles.

Maintenant, on se demande, très-naturellement, dans les deux camps toujours en présence : celui de la production et de la spéculation, et celui du commerce et de la consommation, quelle pourra être l'action de ces causes multiples et complexes sur les cours. Voici quelle serait la réponse logique à cette question que chacun fait à ses amis, ou se pose à soi-même :

La faiblesse du stock, dans les centres commerciaux, annoncerait la hausse ; mais les circonstances indiqueraient le fléchissement des cours. La résultante est donc : maintien des prix actuels, en général. Et pour des motifs particuliers, faveur marquée, réservée aux vins de qualité bien établie ; délaissement, au moins momentané, des vins manqués de 1877.

Notons maintenant les principales nouvelles dont la semaine écoulée nous a apporté la gerbe.

Dans le Bordelais, la récolte sera, comme quantité, et avec les variations de vignoble à vignoble qui sont signalées de toutes parts, bonne moyenne. Réserve faite aussi de ces variations, il en sera de même de la qualité. Affaires assez nombreuses sur les 1876 ; recherche active et hausse des vins blancs nouveaux.

Les Charentes obtiennent, assure-t-on, de beaux et bons vins, supérieurs aux 1876, et une petite demi-récolte, malgré le phylloxera.

La Touraine est dans le même cas, avec l'abondance ou la presque abondance en plus.

La Champagne a perdu un peu de quantité, mais elle trouve des compensations inattendues du côté de la qualité. Les grandes maisons de Reims le prouvent en achetant à de bons prix les crus d'où proviennent les grandes marques.

Dans la Basse-Bourgogne, couleur satisfaisante, qualité marchande.

Réussite presque complète dans le Cher : belle robe, vinosité satisfaisante, prix modérés, abondance.

Le Midi fera bien de tenir compte de la production du Cher en 1877; elle ne manque pas d'importance.

Bon rendement aussi, quoique un peu moins fort, en Gascogne; la qualité est meilleure qu'on ne l'avait supposé.

Il se fait, à petit bruit, des achats dans plusieurs vignobles, parmi lesquels il faut citer, en tête le Midi, le Mâconnais et le Beaujolais, la côte Chalonnaise, etc., etc. Partout, on constate des écarts de prix justifiés par les écarts de qualités. Ce sera, nous l'avons déjà dit, le caractère de l'année 1877, qu'on pourrait peut-être qualifier : l'année des surprises et des écarts.

(Moniteur Vicole).

FAITS DIVERS

L'OBÉLISQUE DE CLÉOPATRE.

Les Anglais avaient fait venir d'Egypte, pour faire concurrence à l'obélisque de la place de la Concorde, un des plus beaux obélisques du monde, dit l'Aiguille de Cléopâtre. Cet obélisque, placé sur le bâtiment Cléopâtre et remorqué par le steamer Olga, de Liverpool, avait été perdu au milieu d'une tempête sur les côtes du Finistère.

Ce curieux monument vient d'être retrouvé. Voici par quelles péripéties il a passé :

Le steamer Olga, de Liverpool, qui traînait l'obélisque à la remorque, est arrivé à Falmouth sans le précieux bloc de granit.

Le voyage jusqu'au cap Finistère, et jusqu'au samedi matin à cinq heures, s'était accompli sans encombre, lorsque, le matin suivant, un ouragan furieux se déchaîna dans le golfe de Biscaye. La mer soulevait des vagues formidables.

Longtemps la Cléopâtre, qui renfermait l'obélisque, tint bon contre la tempête; mais sur le soir, tandis que le baromètre tombait, le vent tourna à l'ouest et la mer devint turbulente et si dangereuse que l'on fut obligé d'abandonner le navire et sa charge.

A dix heures du soir, un grain violent abattit la Cléopâtre en quille. Le mât fut également coupé, et tous les efforts faits pour redresser le navire furent employés sans succès. Des signaux de détresse furent faits par la Cléopâtre, et, à dix heures, le vent s'étant un peu calmé, six braves marins de l'Olga tentèrent de s'approcher du navire menacé. Ils y parvinrent, mais avant qu'ils eussent pu prêter quelque assistance à l'équipage, leur chaloupe fut balayée, et on n'en a plus eu de nouvelles.

Le second de l'Olga et cinq braves marins ont donc péri dans cette tentative.

L'Olga continua quelque temps des recherches infructueuses pour sauver ses hommes,

mais forcé de renoncer à ce sauvetage, le navire revint à l'endroit où la Cléopâtre avait été renversée à la dérive.

Entre temps, l'équipage de la Cléopâtre, composé de marins de l'île de Malte, avait été sauvé par un bateau remorqué à l'aide d'un câble par l'Olga.

On tenta de retrouver le trésor qu'emportaient les vagues, mais, après plusieurs heures d'essais rendus dangereux par la tourmente qui continuait de sévir, on renonça à tout espoir.

L'Olga continua donc sa route vers Falmouth et, de là, elle se rendra à New-Castle.

Telles étaient les tristes nouvelles; le résultat décourageant d'une entreprise qui a coûté tant de peines et d'argent, qui a même causé la mort de six hommes, et l'on comprendra que les Anglais étaient abattus à bon droit.

Mais voilà qu'une dépêche du Ferrol a porté la nouvelle à Londres que le steamer Fritzmaurice, se rendant de Middleburg à Valence, avait rencontré et repris l'Aiguille de Cléopâtre à environ 90 mille au nord du Ferrol.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance spéciale du Journal du Lot.)

Paris, 26 octobre, 4 h. matin.

M. Gambetta a prononcé un discours à Châteauneuf-Chinon dans lequel il a attaqué le ministère à l'occasion des dernières élections. Il a dit : « La France a répondu à la minorité qui avait renvoyé la majorité dernière de la chambre : « Ma politique, les lois que je veux, l'administration que je réclame, les fonctionnaires que je demande, sont ceux de cette majorité. » Je pense qu'à mesure que la République s'installera et s'affermira, tout le monde pourra y prendre place à côté des bons serviteurs de la patrie. Ce rapprochement se fera quand on voudra. Peut-être ici même ce rapprochement peut commencer. J'en fais le vœu tout désintéressé.

« La République que nous voulons est une République d'ordre, de progrès et de réflexion. Nous avons horreur des agitations. Nous ne recherchons pas les troubles et les discordes. Nous ne voulons pas une politique de caste. Je ne suis pas l'ennemi de ceux qui gouvernent la France. Je ne suis l'ennemi de personne. Je suis l'ennemi des idées malsaines et du despotisme quel qu'il soit. Je n'ai jamais attaqué la religion ni ses ministres, quand ils se sont renfermés dans le domaine religieux, moral, sentimental. »

M. Gambetta a terminé, en disant : « Ayez confiance; la majorité qui va rentrer saura, sans sortir de la légalité, faire prévaloir l'autorité de la France. »

Versailles, 26 oct., soir.

Un journal du matin, qui se dit bien informé, affirme que « dans le conseil des ministres d'hier matin, lecture a été donnée d'un projet de Message empreint d'une grande fermeté, qui a reçu l'approbation de tous les membres du cabinet. »

On prétend, à la Bourse, que ce Manifeste sera publié demain.

D'après le Pays, le général de Ladmirault serait désigné pour présider le cabinet qui succèdera à celui du 16 mai.

M. le duc Decazes est attendu ce soir à Paris, il ne vient que pour assister au conseil des ministres de demain matin et il repartira pour la Gironde aussitôt après la séance.

Plusieurs journaux assurent que Midhat-Pacha, qui est parti hier soir de Paris pour Marseille, va s'embarquer dans cette ville pour Constantinople.

On lit dans l'Estafette :

« Il se confirme que le ministère du 16 mai se représentera devant les Chambres.

« Toutefois, deux de ses membres seraient disposés à se retirer : M. le duc de Broglie et le général Berthaut.

« La retraite du duc de Broglie est certaine, celle du ministre de la guerre n'est que probable.

« On parle aussi de la démission de M. Cailiaux, mais seulement dans le cas où après les éventualités dont parlait le Constitutionnel, le Maréchal recourrait à un plébiscite pour savoir si la majorité des électeurs entend le maintenir au pouvoir ou lui donner un successeur. »

ORIENT

Les nouvelles d'Erzeroum vont jusqu'au 24 octobre. Elles nous apprennent que Moukhtar-Pacha occupait à cette date la position de Zivin, située à l'ouest de Seghauli. Ismaïl-Hakki-Pacha avançait vers Zivin. Les Russes continuaient à bombarder les forts de Kars, qui ripostaient. Une dépêche de Constantinople, dit qu'Ismaïl-Pacha est arrivé le 23 octobre à Zeidikan; qu'il sera le 24 à Dahar, où il opérera sa jonction avec Ghazi-Moukhtar, qui est actuellement à Zivin hors de danger, qu'un détachement russe est à Soghauly et que des renforts sont arrivés à Moukhtar-Pacha, lequel dès que sa jonction avec Ismaïl-Pacha sera effectuée, fera face aux Russes et s'établira de manière à arrêter leur mouvement en avant.

Une sérieuse attaque des Russes sur Talmaz, près de Kars a été repoussée. Le général Terzonkassoff poursuit l'armée d'Ismaïl-Pacha mais à une assez grande distance.

S'il faut en croire une dépêche de Terapua, les canons turcs ont réduit au silence les batteries russes du fort Saint-Nicolas.

D'après une dépêche de Sistora, le bruit court que la gauche russe près de Routschwik

a essoyé un échec. D'un autre côté, Chekhet-Pacha aurait été repoussé avec pertes sur la route d'Orchanie à Plewna. Rédouff-Pacha aurait été aussitôt envoyé pour le renforcer.

On continue à manquer de détails sur les causes de la dernière attaque contre Plewna; attaque qui a été faite contrairement à l'avis du général Totleben. La deuxième division roumaine de réserve remplace la quatrième division qui était en première ligne devant Plewna. Il y a eu à Bucharest une séance du conseil des ministres, sur les moyens d'aviser à l'entretien de l'armée en Bulgarie; rien n'a été décidé par suite de l'absence du président du conseil qui est retenu à Toriu Magurelle.

On mande de Vienne, 25 : Kars a été bombardé et brûlé partiellement. Il y a dans la ville de approvisionnements pour quatre mois.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot.)

Paris, 27 octobre, 2 h. s.

Les bruits de conciliation ont pris depuis hier soir une grande consistance. On croit toutes ces rumeurs prématurées.

Le Soleil, dont la situation assure les excellentes informations en ce moment, parle d'une importante entrevue de MM. d'Audiffret-Pasquier, Bocher et Cornélis de Witt avec le Maréchal.

Aucune résolution n'a été prise; mais le Soleil ajoute que la majorité du conseil des ministres incline vers la résistance.

Le premier article du Figaro est consacré à M. le duc d'Aumale. Ce journal ne croit pas la présidence du prince actuellement réalisable; mais il dit qu'aucun conservateur ne pourrait repousser cette solution.

Bourse de Paris

Cours du 27 Octobre.

Rente 3 p. %..... 70.40  
— 4 1/2 p. %..... 99.25  
— 5 p. %..... 106.92 1/2

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 26 oct.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.080 »	3.080 »
Crédit foncier.....	660 »	660 »
Orléans-Actions.....	1.040 »	1.040 »
Orléans-Obligations.....	334 75	333 »
Suez.....	695 »	697 »
Italien 5 %.....	71 85	71 80

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

27 octobre 1877.

(65)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACCONE.

Première partie.

VXI

PASCAL

La maison habitée par Pascal était, ainsi que nous l'avons dit, située à l'extrémité du parc.

C'était autrefois une sorte de *buenretiro*, un lieu de paix et de solitude où, pendant les chaleurs de l'été, on allait chercher un peu d'ombre et de fraîcheur.

Pascal en avait fait son habitation, et il y vivait seul depuis la nuit terrible où le crime s'était accompli.

M. de Compans venait de le quitter.

Le banquier avait expliqué à l'Auvergnat comment ils allaient être enfin débarrassés de toute inquiétude, et sous l'empire de cette bonne nouvelle, Pascal avait diné plus copieusement que d'habitude, et il

s'était livré à des libations qui, pour n'être exagérées, avaient cependant eu pour effet de troubler un peu sa placidité ordinaire.

Il avait allumé un bon feu dans l'une des salles du rez-de-chaussée, et les pieds sur les chenets, il s'était mis à fumer tranquillement sa pipe. Pascal était heureux.

L'assurance que venait lui donner M. de Compans avait suffi à chasser toutes les mauvaises appréhensions qui lui étaient venues depuis quelque temps et il souriait d'avance à l'avenir qui lui était promis désormais.

Il entendait de loin le bruit confus de la fête; il lui arrivait comme un vague murmure de musique et de voix; mais Pascal était bien indifférent à tout ce qui se passait de ce côté, et il ne songeait en ce moment à autre chose qu'à son feu qui pétillait et à sa pipe dont la fumée montait en spirales bleues vers le plafond.

Il en était là quand on frappa à la porte.

Il se retourna étonné.

Il crut d'abord que M. de Compans revenait le trouver, et il fronça le sourcil. Maître Pascal n'aimait pas à être dérangé; mais, après tout, le banquier pouvait avoir quelque communication importante à lui faire, et il ne voulait pas le faire attendre.

Il alla ouvrir. C'est Lopès qui se présenta.

Pascal recula de deux pas, pendant que le visiteur nocturne souriait à son étonnement; il fut même sur le point de défendre le seuil de sa porte.

Mais Lopès était un homme de résolution, et à peine eût-il mis un pied dans la chambre, qu'il poussa la porte derrière lui, la ferma en dedans et retira la clé.

Puis, comme Pascal commençait un mouvement non équivoque de violence, il tira de sa poche un pistolet dont il présenta la gueule à son interlocuteur.

Pascal fit encore deux pas en arrière.

— Il est chargé, dit Lopès avec son même sourire, et si tu fais mine de vouloir résister, je te prévient que je lâche la détente.

— Que voulez-vous donc? balbutia-t-il interdit, et partagé entre la colère et la crainte.

Lopès alla à la cheminée, prit un siège, et ayant fait signe à l'Auvergnat de l'imiter il s'assit auprès du feu.

— Je veux causer avec toi, dit-il alors, la fête ne nous occupe guère nous deux, pour mon compte du moins, j'ai autre chose à faire que de me mêler aux nombreux invités qui ont répondu à l'appel de M. de Compans, et j'ai espéré que tu voudrais bien m'accorder quelques minutes d'entretien.

Pascal était abasourdi, malgré lui il se sentait envahir par une terreur glacée, et il se demandait avec effroi ce que lui

voulait cet homme qu'il ne connaissait pas, qu'il n'avait vu qu'à de rares intervalles, mais qu'il avait, tout lieu de croire au courant du crime commis, il y avait quinze années, dans cette même demeure.

Il essaya de sourire.

— Enfin, qui êtes-vous? dit-il en portant sur cet étrange visiteur un regard profond et acéré.

— Tu le sauras tout-à-l'heure, répondit Lopès.

— Au moins, quelle est votre intention, en vous présentant ainsi, chez moi et à une pareille heure?

Lopès haussa les épaules.

— Qu'importe l'heure, dit-il d'une voix ferme, j'avais besoin de te voir; les choses dont j'ai à t'entretenir sont importantes, et j'avais intérêt à ne pas retarder plus longtemps cette entrevue.

— Ecoute-moi donc, Pascal, et n'oublie pas que ta vie est entre mes mains et que ton sort dépend en ce moment de ta franchise.

Pascal ne comprenait pas, mais il avait peur.

Lopès avait un regard dont il soutenait à grand-peine l'éclair persistant, et dont il subissait la singulière fascination.

Il n'y avait d'ailleurs aucune issue possible à cette situation, et il vit bien qu'il ne lui restait autre chose à faire qu'à écouter.

Lopès reprit :

— Je sais tout, dit-il avec force; une circonstance fortuite m'a mis, il y a quelques années, dans la confidence d'un crime où tu as joué un rôle important, et c'est pour te demander compte de la participation que tu y as prise, que me voilà aujourd'hui à la maison de la Bièvre.

Pascal fit un soubresaut; il se sentait sollicité par un désir immodéré de sauter à la gorge de son interlocuteur, mais ce dernier avait toujours à la main le pistolet dont il l'avait menacé, en entrant, et la vue de cette arme le contenait dans les limites prudentes.

Il se versa un plein verre de vin qu'il vida d'un trait.

Un crime!... répondit-il avec audace il y a donc eu un crime!... qui l'a dit, qui le sait?...

— Moi!... interrompit Lopès.

— Allons donc!... est-ce que la justice ne le saurait pas... est-ce qu'un crime peut se commettre sans que le procureur du roi ne s'en mêle!...

— Veux-tu que je t'en raconte les principales circonstances?

— A quoi bon?

— Quand cela ne se ravirait qu'à te convaincre que je sais tout.

— Et que m'importe?

— Prends garde!

— Moi?

(A suivre.)

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE.

Sommaire :  
 I. — Mémoires et Notices.  
 Dr J. Harmand. — Notes sur les provinces du bassin méridional du Se Moun (Laos et Cambodge siamois).  
 Dr J. Harmand. — Excursion de Bassac à Attopou.  
 Edmond Fuchs. — Note sur l'isthme de Ghabès et l'extrémité orientale de la dépression saharienne.  
 Gabriel Gravier. — Création d'observatoires circumpolaires, examen du discours de M. Charles Weyprecht, principes fondamentaux de l'exploration arctique.  
 Beau de Saint-Pol-Liais. — Déli et les Colons-explorateurs français.  
 II. — Actes de la Société.  
 Ouvrages offerts à la Société.  
 Cartes.  
 Dr J. Armand. — Itinéraire dans le bassin du Se Moun.  
 Edmond Fuchs. — Nivellement barométrique de l'isthme de Ghabès et de l'extrémité orientale de la dépression saharienne.  
 Bureaux, 58, rue des Ecoles, Paris.

Voici le sommaire des matières contenues

dans la livraison d'octobre de la *Revue britannique* :

I. Venise, ses luttes contre la nature et contre les hommes. — II. Chasseurs-naturalistes. — III. Le Cheval de course considéré comme instrument de jeu. — IV. Les Agates. — V. Salvé Kristiansen. Histoire norvégienne (3<sup>e</sup> et dernier trait). — VI Les Prisons d'autrefois. — VII. La Décadence du théâtre en Angleterre, par Dion Boucicault. — VIII. Le Musée Plantin. — IX. Pensées diverses. — X. L'Oiseau de Paradis.

LE TOUR DU MONDE, *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 877<sup>e</sup> livraison. (27 octobre 1877). — Texte: De Ravenne à Otrante, par Charles Yriate. Texte et dessins inédits. — Huit dessins de Ph. Benoist, Henri Janet, H. Catenacci, E. Théron, Gorski et Dosso.  
 Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 256<sup>e</sup> livraison (25 octobre 1877). — TEXTE: Le neveu de l'oncle Placide, par J. Girardin. — Le Cèdre, par M<sup>me</sup> Barbé. — Montluc le Rouge, par Alfred Assollant. — Origine du Service militaire obligatoire en France, par le colonel Duhoussset. — A travers la France, par A. Saint-Paul.  
 Dessins: A. Marie, Giacomellie, Rouyer, Sahib, Avenet.  
 Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Crédit foncier de France

Prêts réalisés en numéraire.

Le Crédit Foncier fait, en numéraire jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables ne 60 ans, moyennant une annuité, comprenant l'amortissement de 5 fr. 87 c. 0/0 pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 0/0 pour les propriétés rurales.

Les emprunts sont toujours remboursables. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en numéraire ou en obligations foncières 5 0/0, acceptées au pair, quelqu'en soit le cours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19, rue Neuve des Capucines.

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerie St-Embergte, quai de Cet; L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse

elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Détail.

Nous engageons nos lecteurs à aux Annonces la combinaison avantageuse crédit musical et littéraire offert par la maison Abel PILON, de Paris.  
 On demande des représentants.

Avis aux porteurs de bons du Crédit Agricole. La commission de liquidation du Crédit Agricole rappelle qu'elle a mis en remboursement tous les Bons dont l'échéance ne dépasse pas le 1<sup>er</sup> janvier 1879. Le coupon d'avril 1878 des bons non remboursés sera pas payé dans les Recettes des finances.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

# Livret des Familles

MM. les Maires du Département du Lot trouveront à Cahors, imprimerie Layton, le LIVRET DE FAMILLE à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du Mariage.

## A VENDRE

Une Jument poulinière de race anglo-arabe

avec son produit de l'année et celui de 1876.

Cette JUMENT a obtenu au Concours hippique de Montauban le 1<sup>er</sup> prix de sa catégorie, et à Cahors la 1<sup>re</sup> prime des Poulinières suitées.

S'adresser à M. Laur, vétérinaire à Cahors.

## LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale: Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Depuis vingt-deux ans, le *Journal du Dimanche* tient le premier rang parmi les publications illustrées! Les plus grands écrivains contemporains ont apporté leurs concours à sa rédaction, et les dessins des meilleurs artistes en ont embelli le texte.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

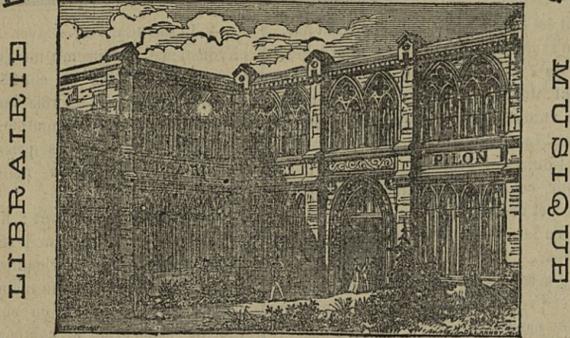
Trente-sept volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.  
 id. par la poste..... 4 fr.

BUTEAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

## LIBRAIRIE ABEL PILON & Co

33, rue de Fleurus, à Paris.



## CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition.  
 PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS  
 Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE  
 ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES  
 INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE  
 OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

## CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris: Méthodes, Etudes, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains: BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; dirigée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix..... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

## AVIS

## CONTOU

BOULANGER

A CAHORS, RUE ST-JAMES

A l'honneur d'informer le Public qu'à partir du 23 Septembre il fera des coques tous les Dimanches,

## ENTREPOT

D'HUITRES D'ARCACHON

UN ARRIVAGE PAR JOUR

Petites..... 5 fr. le cent.  
 Moyennes..... 6 fr. —  
 Grosses..... 7 fr. —

Expéditions sur commandes

S'adresser à M. Resplandy, quai Ségur, maison Bastide, à Cahors.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



## M<sup>me</sup> LINON

FLEURISTE

Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.  
 Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

SULFURÉES, SODIQUES ET CALCIOUES

## EAUX-BONNES

B. Prénées. — Saison 15 Mai — 15 Octobre.  
 Rhume, Bronchite, Angine, Granulations, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme.  
 Uniques contre la Phthisie pulmonaire.  
 Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOU PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

## L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyablement bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION.

Comprenant par livraison mensuelle: Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

UN AN 6 FRANCS

DEUXIÈME ÉDITION

Comprenant: Outre les éléments de la première édition, un patron découpé en grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

## MALADIES de la VESSIE

Guéries par le SIROP de BLAYN aux Bourgeois de Sain. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 21, r. d. l. CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS de POITRINE guéries par les SIROP et PATE de BLAYN aux Bourgeois de Sain et au Baume de Toin. 1/50 la B. BLAYN, ph., 7, r. Marché-St-Honoré, Paris, et dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

## ÉDITION A 2 FRANCS

VICTOR HUGO

## HISTOIRE D'UN CRIME

— DÉPOSITION D'UN TÉMOIN —

PREMIÈRE JOURNÉE

LE GUET-APENS

DEUXIÈME JOURNÉE

LA LUTTE

CALMANN-LÉVY, éditeur, rue Auber, 3.

## Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

## J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.